

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mathieu Lapointe	1.1	Maire	9 419	4 710		
Esteban Palacio Figueroa	1.2	Conseiller	9 419	4 710		
Régis Leblanc	1.3	Conseiller	9 419	4 710		
Amélie Dallaire	1.4	Conseiller	9 419	4 710		
Denise Leblanc	1.5	Conseiller	9 419	4 710		
Alain Turcotte	1.6	Conseiller	55 151	20 294		
David Landry	1.7	Conseiller	9 419	4 710		
	2		111 665	48 554		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).